



Mairie de MOLIETS ET MAÂ
Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ
Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71
E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr
www.mairie-de-moliets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 9 juillet 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 juillet 2018 à 19h00, sous la présidence de Madame Aline MARCHAND, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

Présents : Mme MARCHAND Aline – M. LABORDE Patrick – Mme CAMIADE Sabrina – M. GUILLAMET François – Mme CAPDEVIELLE Stéphanie – Mme CANCOUËT Anne-Marie – M. CHAMPEAU Daniel – M. ALLIOT Philippe – Mme VERDIER-SLAWINSKI Corinne – Mme MOISDON Emmanuelle – Mme FAYE Chantal – M. LAGARDERE Christophe

Absents excusés : M. VIDAL Régis, procuration à M. LABORDE Patrick – M. DUPOUY Jean-Louis, procuration à M. GUILLAMET François

Absente : Mme MULTEAU Mireille

Secrétaire de séance : Madame Chantal FAYE.



1. COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 JUIN 2018

Madame VERDIER-SLAWINSKI signale une erreur de frappe au paragraphe 2 : « observations » au lieu de « observations ».

- Adopté par 14 voix pour

2. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU BUREAU DE LA DFCI

Madame le Maire propose la candidature de M. DUPOUY Jean-Louis, conseiller municipal. Pas d'autre candidature

- Adopté par 14 voix pour

3. ATTRIBUTION LOT 1 PÔLE ANIMATION

Patrick LABORDE rappelle que l'ouverture des plis a eu lieu le 2 juillet. Il convient d'affecter le lot n°1 «Désamiantage » pour des raisons de longueur de procédure. Il est important de commencer les travaux début octobre.

Quatre entreprises ont répondu à la consultation: l'entreprise Acchini est la mieux et la moins disante pour un montant total HT de 55 154,50 € (dont 9 500 € d'option « bâchage » qui sera utilisée en cas de météo défavorable).

- Adopté par 12 voix pour et deux abstentions (Mme VERDIER-SLAWINSKI et M. LAGARDERE).

4. MISE A DISPOSITION DES IMMOBILISATIONS ET DES EMPRUNTS AVEC LE SIEAM

Il est proposé au Conseil de voter le procès verbal de mise à disposition du SIEAM

- des immobilisations
- des subventions
- des emprunts restant à rembourser pour un montant de 260 173,53 €
- Adopté par 14 voix pour.

5. VALIDATION SOLDE SIEAM

Dans le cadre des travaux pris en charge financièrement par la commune mais dont une partie a été payée par le SIEAM, il est prévu un transfert financier de la commune vers le SIEAM pour assurer le paiement des dépenses. Un acompte de 400 000€ fut transféré au SIEAM en décembre 2017. Cet acompte s'est révélé suffisant. Aucun autre transfert financier ne sera donc utile.

- Adopté par 14 voix pour.

6. MISE A DISPOSITION DES LOGEMENTS DSIG

Autorisation à donner à Mme le Maire de signer une convention pour la participation financière à la mise à disposition de logements pour le DSIG pour la période du 1/7 au 31/8/2018. Le coût est de 20 000€ auquel il y aura lieu d'ajouter les frais annexes. Ce montant est réparti entre quatre communes : Moliets, Messanges, Vieux Boucau et Soustons.

- Adopté par 14 voix pour.

7. MISE A DISPOSITION DES CHALETS POUR LE FESTIVAL D'ARTS 2018

Autorisation à donner à Mme le Maire de signer la convention de mise à disposition des artistes, les chalets situés à la Palle dans le cadre du festival d'arts du 19 au 22 octobre 2018, et ce à titre gratuit.

Un état des lieux devra être réalisé avant et après l'occupation des lieux.

- Adopté par 12 voix pour et deux abstentions (Mme FAYE et M. LAGARDERE).

8. CONVENTION DU SERVICE D'AIDE AU CLASSEMENT DES ARCHIVES

Autorisation à donner à Mme le Maire de signer une convention de mise à disposition du service d'aide au classement des archives.

- Adopté par 14 voix pour.

9. CONVENTION A TITRE PRECAIRE POUR LE LOGEMENT DES VIGILES

Autorisation à donner à Mme le Maire pour signer une convention pour la mise à disposition d'un chalet à titre précaire pour 4 vigiles pour la période du 1^{er} juillet au 3 septembre 2018. Montant de la location: 733€ pour la période

- Adopté par 14 voix pour.

10. OPERATION « RENDEZ-VOUS » (rencontre littéraire avec M. Frédéric BEIGBEDER)

Autorisation à donner à Mme le Maire de signer une convention avec le département des Landes pour le règlement des frais inhérents à cette rencontre.

- Adopté par 14 voix pour.

11. CONVENTION AVEC L'USD POUR LES ANIMATIONS BEACH VOLLEY

Autorisation à donner à Mme le Maire de signer une convention avec l'USD pour les animations de Beach Volley sur la plage centrale pour la saison estivale.

- Adopté par 14 voix pour.

12. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU MARCHE DE NUIT

Autoriser Mme le Maire à modifier le règlement intérieur du marché de nuit du lundi en y intégrant le marché créateurs.

- Adopté par 14 voix pour.

13. CREATION D'UN POSTE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Il y a lieu de stagiairiser Mme Saraiva qui travaille à la crèche de Moliets. Elle est actuellement en mise à disposition de son poste dans le Val de Marne. Elle démissionnera dès la création du poste.

- Adopté par 14 voix pour.

14. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Ce poste concerne Mme Dupouy de retour après un congé maladie de longue durée. Anciennement agent technique, cet emploi n'est plus compatible avec sa santé. Elle devient de ce fait adjoint administratif. Le poste d'agent technique reste libre

- Adopté par 14 voix pour.

15. VENTE CASE COLUMBARIUM

Autorisation à donner à Mme le Maire d'autoriser la vente d'une case du colombarium. Le prix est de 626 €.

- Adopté par 14 voix pour.

16. DON EXCEPTIONNEL

Un chèque de 200 € a été remis lors du mariage de M. et Mme Combourieu au profit des œuvres sociales de Moliets. Autorisation à donner à Mme le Maire d'éditer un titre de recette.

- Adopté par 14 voix pour.

17. TARIF LOCATION DE LA REMORQUE

Le tarif de location pour le week-end end est actuellement de 18€29. Mme le Maire propose de porter ce tarif à 25€.

- Adopté par 10 voix pour et 4 abstentions (M. GUILLAMET, M. DUPOUY, Mme MOISDON et M. LAGARDERE).

18. – CONGRES DES MAIRES

Mme le Maire propose une participation complémentaire en la personne de Daniel Champeau. Il sera déjà sur place. Resteront à régler son inscription et les frais liés à cette participation hors transport.

- Adopté par 14 voix pour.

19. AIDE POUR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

Cette aide est actuellement de 90 € par enfant pour une activité culturelle ou sportive pratiquée via une association de Moliets ou intercommunale. Cette aide est versée directement aux familles sur présentation du justificatif de paiement à l'association.

Mme le Maire propose la modification suivante: 50% de la cotisation avec un plafond de 70€.

- Adopté par 12 voix pour et 2 abstentions (Mme MOISDON et M. LAGARDERE).



QUESTIONS DIVERSES :

- **Mme Aline MARCHAND** annonce que
 - à ce jour, l'aire de camping cars affiche 1 746 nuitées pour un montant de 20 884€. Ces chiffres ne concernent que les résidents ayant réglé leur séjour par carte bancaire. Un point global sera effectué fin août.
 - Concernant les TAP : suite au maintien de la semaine à 4,5 jours et au retour du temps scolaire à 5h30 maxi sur Azur et Messanges (dérogation pour 5h45 ces dernières années), l'organisation des TAP est à retravailler.
Un projet périscolaire étudié par le Centre de loisirs n'a pas été retenu compte tenu du coût supplémentaire important demandé aux communes.
Aujourd'hui, après plusieurs réunions, il est décidé que le Centre de loisirs continuera à coordonner les TAP. 4 animateurs du Centre de loisirs assureront les TAP. Le SIVU pédagogique prendra en charge le temps complémentaire de ces animateurs et des autres personnels.
À ce sujet, Patrick Laborde demande l'obtention de la délibération par laquelle l'association décide, après un vote, de se retirer de l'organisation des TAP.
- 6 caméras de vidéo protection sont en cours d'installation. Les images seront conservées conformément à l'arrêté préfectoral et consultées uniquement en cas de nécessité par les personnes habilitées.
- Le bulletin Municipal version papier est sorti. Il reste encore quelques quartiers à distribuer.
- **Patrick LABORDE** annonce que :
 - Le marquage de la nouvelle piste cyclable va être fait prochainement
 - La réfection de la route de Maâ aura lieu à l'automne 2018 et que le chemin de Cantegrouille va être refait.
- **Christophe LAGARDERE :**
 - Demande quelle attitude va être adoptée pour les stops trottoirs publicitaires installés sur le domaine public.
Mme le Maire précise que, lors du passage qui sera fait pour mesurer les droits de terrasse, un point sera fait à ce sujet avec chaque commerçant.
 - Demande que, dans un souci de sécurité, soit déplacer légèrement le panneau directionnel à chevrons situé avenue de l'océan au départ de la piste montant vers la plage.
 - Quel sera l'emplacement exact des plots? Mme le Maire précise qu'ils seront positionnés de façon définitive après le 14 juillet.

- **Chantal FAYE**
 - Demande de faire le point sur les espaces publicitaires des tapis menant à la plage. Mme le Maire précise qu'à ce jour, deux commerçants se sont positionnés.
 - La connexion au réseau internet est toujours très difficile. Mme le Maire indique que des travaux sont en cours par le SYDEC en vue d'améliorer les circuits.
 - Il y aurait lieu de repositionner l'entrée et la sortie du parking de l'église.
- **Corinne VERDIER SLAWINSKI**
 - Fait le point sur le marché du samedi. Une recherche est en cours pour trouver un boulanger pâtissier.
 - Fait état d'un sondage en cours auprès des moliétsois en vue d'une étude éventuelle pour la création d'une salle de musculation.
- **Emmanuelle MOISDON** évoque le problème de transport entre Moliets et Léon, le YEGO ne circulant pas sur la communauté de communes Côte Landes Nature.
Des concertations entre les deux communautés de communes sont en cours.
- **Philippe ALLIOT** annonce qu'un début de travail d'étude est en cours sur les compteurs Linky.
- **François GUILLAMET** annonce que le chemin de Meniquet est terminé et que la route menant à la station d'épuration a été refaite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Vu pour être affiché en date du 19 juillet 2018

Le secrétaire de séance

